



© Ville de Genève



Oasis de fraîcheur

Combiner les approches au profit du confort estival des usagers

Les « oasis de fraîcheur » visent à mutualiser les approches. Il s'agit de coupler les dispositifs d'ombrages, de végétalisation et de brumisation pour abaisser localement les températures. Ces dispositifs ponctuent l'espace public et encouragent ainsi la marche et la pause même par temps chaud.

Ces dispositifs mixtes s'inscrivent parfaitement dans la recherche de la « ville relationnelle » et de l'amélioration des liens intergénérationnels. En créant des zones plus fraîches ils atténuent les impacts des îlots de chaleur.

CHIFFRES CLÉS

En 2030, le nombre de jours dépassant les 35 degrés pourraient atteindre 15 et 22 en 2050.

Source : indicateurs TRACC (Trajectoire de Réchauffement de référence pour l'Adaptation au Changement Climatique), Drias 2024

Selon les prévisions Lyon connaîtra dans quelques années le climat de Madrid et même celui d'Alger.

Les oasis peuvent se présenter sous la forme de pergolas ou d'arches sous lesquelles déambuler ou se poser, pour lire, se reposer, discuter. Ces espaces ont également pour rôle d'encourager la sociabilisation, l'interaction entre génération et lutter contre l'isolement.

Privilegiées sur des places ou des axes peu végétalisés, éloignés de parcs et jardins, ces oasis de fraîcheur sont souvent temporaires ou saisonnières. Elles réduisent les températures de surface en protégeant les usagers des rayonnements directs du soleil.

Ces dispositifs suscitent des interrogations, tant d'un point de vue technique (efficacité thermique, ancrage, résistance au vent) que sur le plan esthétique (design urbain, respect du patrimoine urbain et paysager...). De plus, leur mise en œuvre et gestion exigent une réflexion approfondie pour les collectivités, englobant des aspects tels que la pose, l'entretien, la dépose et le stockage.



Inspirations

© Ville de Genève



Genève

Des Micro-Oasis pour un meilleur cadre de vie et de santé des habitants

Le dispositif des micro-oasis s'inscrit dans le Programme «De parc en parc» créé dans le cadre du plan canicule de la Ville de Genève. Il s'adresse en priorité aux personnes âgées de plus de 75 ans pour lutter contre l'isolement.

➤ MÉTHODE & RÉALISATION

Depuis l'été 2021, des haltes rafraîchissantes prennent la forme de structures éphémères installées dans des zones minérales.

Ces « micros-Oasis » modifient la relation des individus avec l'espace public. Cinq micro-oasis ont permis de tester 15 emplacements (12 à Genève et 3 à Vernier).

Ces dispositifs sont construits en bois par la régie de la ville. Ils offrent des places assises ombragées, de la végétation et un système de brumisation. Ils agissent comme des refuges contre la canicule tout en favorisant le lien social et les possibilités d'interactions entre générations. L'intérêt est également de former un parcours depuis les quartiers denses et peu végétalisés en direction des parcs avoisinants.

BILAN

Chaque micro-oasis a été utilisée environ 80 fois par jour ce qui est une réussite.

Ce système consomme moins d'eau qu'une fontaine publique et la moitié de l'électricité d'un grille-pain selon les autorités cantonales.

Des relevés micro-climatiques ont été effectués par la Haute école du Paysage, d'Ingénierie et d'Architecture de Genève. Ces relevés ont démontré une diminution locale et temporaire de 3 à 5 degrés sur le dispositif.

© Eurométropole de Strasbourg



Strasbourg

Arches de fraîcheur éphémères privilégiant l'économie locale

Depuis une dizaine d'années, la ville de Strasbourg dynamise son espace public pendant la saison estivale via l'installation d'oasis de fraîcheur. Récemment la collectivité a privilégié l'économie locale et l'usage de plants comestibles.

➤ MÉTHODE & RÉALISATION

Cette initiative vise à rafraîchir un centre historique assez minéral et à créer un environnement urbain plus agréable en intégrant la question du végétal à la fois de strates hautes et basses.

L'oasis de fraîcheur se définit comme un «corridor éphémère de fraîcheur», constitué d'une structure en bois, d'origine locale et de filière durable. La structure s'agrément de plantes grimpantes (parfois du houblon local) et d'arbustes tels que groseilliers, mûriers, framboisiers, haricots, et cucurbitacées.

Cette approche s'inscrit dans une démarche éco-responsable, où les végétaux sont par la suite replantés en pleine terre dans le cadre du plan canopée.

De plus, les plants, sont cultivés en interne par les services techniques de la ville, et les structures en bois sont assemblées par ces mêmes services.

Le dispositif se caractérise par une consommation d'eau minimale grâce à l'utilisation judicieuse de la brumisation conjuguée avec la végétation environnante.

Cette initiative réfléchie combine ingéniosité écologique et engagement envers le bien-être des habitants et visiteurs de Strasbourg.

BILAN

Depuis 2020, la ville a choisi de pérenniser ce dispositif l'été, en y apportant des améliorations substantielles, suite aux retours positifs des citoyens.

Trois arches sont déployés sur 3 sites. Les sites sont amenés à évoluer chaque année, en privilégiant des sites très fréquentés.





Focus

Boîte à outils opérationnels

DES SYNERGIES À TROUVER

➤ Genève : favoriser l'appropriation des oasis par de l'animation

Dans le cas des micro-oasis de Genève, l'approche relationnelle et d'accompagnement de la marche et de la pause urbaine pour les populations âgées est intéressante. Cependant, les retours indiquent que l'aspect social pourrait être amélioré. Seulement la moitié des utilisateurs n'échangent «jamais ou seulement parfois» avec d'autres utilisateurs. C'est la raison pour laquelle, en 2023, les îlots ont été animés par le Service social de la Ville de Genève (balades à vélo-taxi, animations musicales, informations sur les changements climatiques, lotto). En 2024, l'objectif est d'accentuer le travail d'appropriation des micro-oasis en planifiant des activités.

➤ Saint-Etienne : ponctuer des espaces trop minéraux par des «dispositifs de fraîcheur»

La municipalité s'est engagée dans le développement et le renforcement des îlots de fraîcheur en plein cœur du centre-ville. À cet effet, des brumisateurs ont été installés sur six places de juin à septembre 2023, avec l'intention de les associer au végétal afin de maximiser les effets d'abaissement des températures. Les brumisateurs sont opérationnels de 10 à 21 heures dès que la température dépasse les 25 °C et peuvent être activés manuellement à l'aide de poussoirs.

La place Chavanelle, caractérisée par une ambiance plus minérale, se distingue par une approche intégrée combinant végétal, ombrage et brumisation pour optimiser les gains de fraîcheur. En plus des brumisateurs, un espace végétalisé de 100 m² a été aménagé, comprenant 32 arbres plantés individuellement dans des bacs, ainsi que des espaces de détente en bois. Ces derniers ont été entièrement conçus par les agents municipaux.

FRIBOURG : LE ROLE CLE DE LA VEGETATION

Pavillon DEMO : Une Oasis Urbaine pour contrer les Îlots de Chaleur

En 2020, la Haute école d'ingénierie et d'architecture de Fribourg a donné naissance au Pavillon DEMO. Il s'agit d'un projet novateur dédié à l'exploration des mécanismes de lutte contre les îlots de chaleur. Conçu comme un dispositif expérimental low-tech, c'est un démonstrateur pour le grand public visant à observer usages et perceptions.

Ce pavillon-démonstrateur de 35m² a offert une expérience rafraîchissante grâce à des solutions passives. Installé sur des espaces publics différents à Fribourg (pendant les étés 2021 et 2022), le pavillon a conquis les passants, se transformant en un lieu prisé pour des rassemblements divers.

L'effet de rafraîchissement a été quantifié par des mesures de paramètres physiques affectant le confort thermique dans et autour du pavillon. Les observations de l'Université ont montré :

- Un besoin d'augmenter la présence du végétal pour maximiser les ressentis de confort par les usagers
- L'abandon de la brumisation dont l'effet s'est révélé moins convaincant qu'initialement espéré pour une structure de cette dimension.

La brumisation reste cependant utile dans le cas de structures moins imposantes comme à Genève ou Strasbourg.



© Modulart.ch

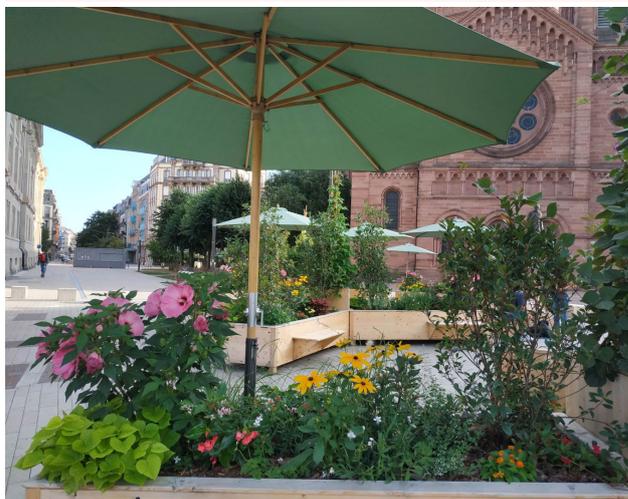
À retenir

LES LEVIERS FACTEURS DE RÉUSSITE

- Concevoir des objets attractifs pour une grande diversité d'usagers, capables d'attirer un public jeune avec des jeux de brumisation, des familles ou des personnes âgées en quête de pause et de protection contre le soleil.
- Participer à l'animation urbaine estivale en proposant des structures et du mobilier urbain saisonnier adaptés aux périodes de canicules. Cela contribue à rendre l'espace public plus attractif et convivial, incitant les gens à sortir et favorisant le développement du tourisme. De plus, cette démarche permet une collaboration avec les commerces locaux, tels que les restaurants, glaciers, renforçant ainsi les liens avec les aménités urbaines de la ville.
- Répondre à plusieurs politiques publiques. Cette initiative s'inscrit dans différentes politiques publiques, notamment celles liées à la santé et à l'accompagnement du vieillissement, ainsi qu'au tourisme. Elle favorise une approche transversale, permettant de créer des synergies bénéfiques à plusieurs aspects de la vie urbaine.
- Mettre en place un système de mesure pour évaluer les performances d'abaissement des températures pouvant atteindre 5 degrés. Cela permettra de quantifier l'impact positif de ces dispositifs sur le confort thermique.
- Inscrire les Oasis dans un réseau d'espaces végétalisés et sur les parcs entre quartiers et parcs.

LES RISQUES LIMITES À CONSIDÉRER

- Prévoir un budget d'investissement et de gestion pour réaliser des objets qualitatifs et favoriser une intégration urbaine. Il est essentiel que ces ajouts dans l'espace public ne deviennent pas des assemblages désordonnés.
- Anticiper et planifier l'entretien pendant les périodes estivales où le personnel municipal peut être moins disponible surtout pour les dispositifs gérés entièrement en régie.
- Prévoir avec attention le choix des végétaux à utiliser, optimisant la consommation d'eau.
- Optimiser l'implantation des oasis de manière à réduire au maximum la longueur des câbles et raccords (eau/électricité), minimisant ainsi les risques de déperdition et d'actes malveillants.



© Eurométropole de Strasbourg

➤ EN SAVOIR +

Equipe Charte des Espaces Publics
charteespacespublics@grandlyon.com
<https://labdesespacespublics.grandlyon.com>

